APPEL À PROJETS 2020 - PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES D'ÎLE-DE-FRANCE

17 juin 2020

L'appel à projets 2020 lié au Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences vise à expérimenter d'autres solutions que celles aujourd'hui existantes sur le marché et dans les territoires ; il s'agit ainsi de rechercher des modalités innovantes de prise en charge et de formation des publics, des contenus répondant aux besoins du monde économique et tenant compte notamment des possibilités offertes par technologies de l'information et de la communication, une construction de parcours vers l'emploi capable de répondre à des besoins non ou insuffisamment couverts.
Les résidents des quartiers en politique de la ville font parties des publics cibles.
L'appel à projets se déroule en deux étapes :
– une 1ère étape ouverte jusqu'au 7 juillet 2020, date à laquelle le porteur doit avoir déposé une note d'intérêt présentant le diagnostic, l'économie générale du projet envisagé et son caractère innovant ;
Cette note fait l'objet d'une pré-validation de la Région et de l'État quant à la compatibilité du projet avec les orientations souhaitées.
– une 2ème étape pour les projets pré-validés permettant le dépôt du projet avant le 19 septembre 2020.
Téléchargez l'appel à projets ICI

- Emplacement : Accueil > Actualités > Agenda >
- Adresse de cet article : https://www.professionbanlieue.org/Appel-a-projets-2020-Pacte-Regional-d-Investissement-dans-les-Competences-d-Ile